

1 . CONTEXTE PAYSAGER

1.1. LA GÉOLOGIE, LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude est traversée par de nombreuses vallées d'orientations diverses telles que la Boutonne, l'Aume ou la Béronne. Le réseau hydrographique est pour cause relativement dense. La majorité de l'aire d'étude est occupée par des formations calcaires avec une inclusion sableuse dans la vallée de l'Aume et une partie argileuse discontinue au nord-ouest. Elle est à cheval sur le Bassin Aquitain et le seuil du Poitou, celui-ci marquant la séparation de deux bassins sédimentaires, le bassin parisien et le bassin aquitain. Le relief hétérogène, par son alternance d'openfield, de vallées et de bocage, offre des perceptions plus ou moins ouvertes selon les paysages traversés. Par ailleurs, d'importants massifs forestiers sont présents sur la partie sud du territoire de l'aire d'étude : Forêt Domaniale d'Aulnay, le bois de Lupsault, la forêt domaniale de Chef-Boutonne et la forêt de Tusson. Le territoire sud est alors relativement fermé par la présence de ces différents massifs boisés limitant les vues.

Les coupes paysagères présentées ci-après permettent de rendre compte de l'évolution du relief. La coupe AA' illustre le profil légèrement ondulé du relief. La coupe BB' illustre la variation de la topographie de l'aire d'étude qui s'élève faiblement du nord-ouest vers le sud-est, en traversant la vallée de l'Aume.

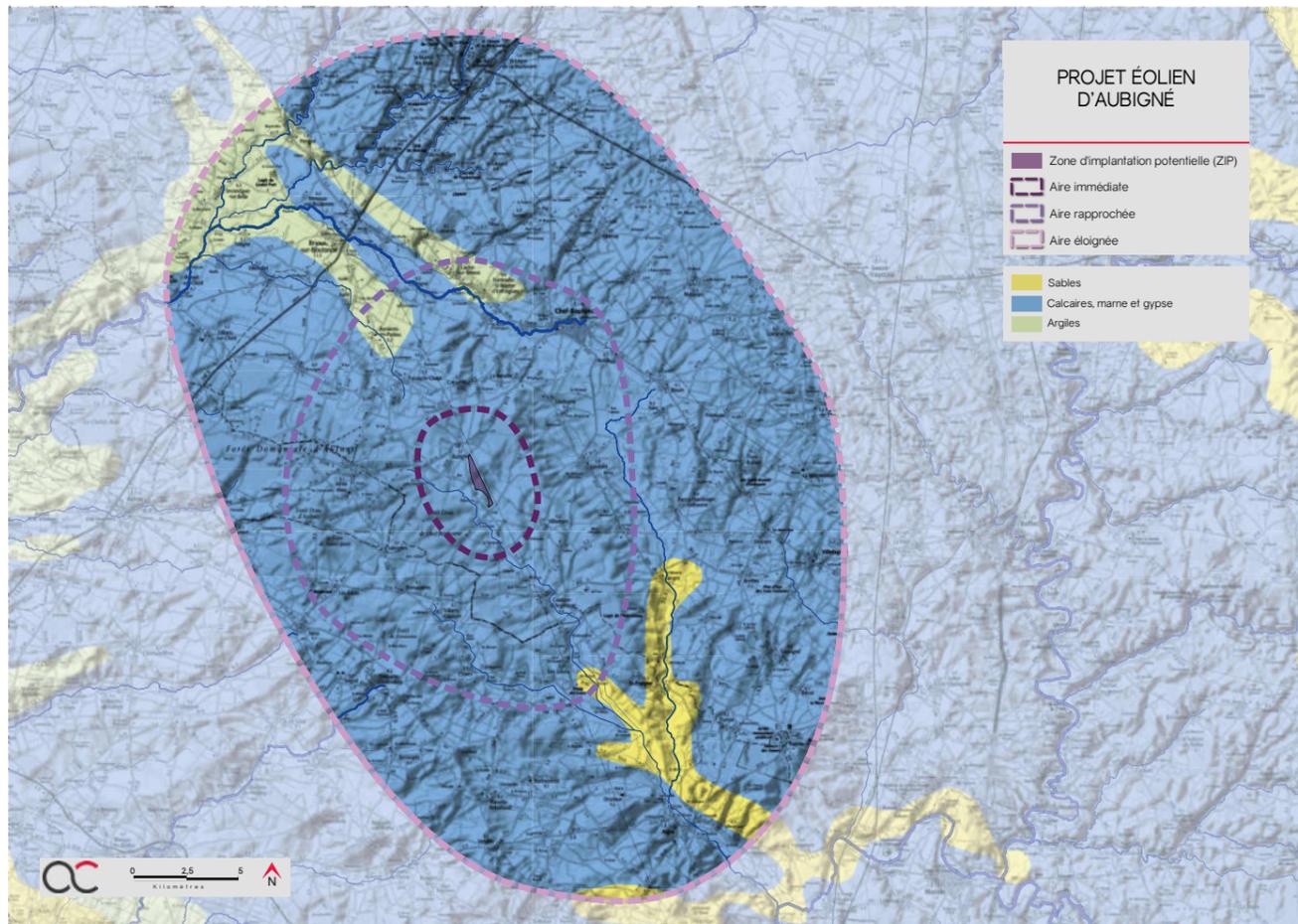


Figure 13 : Localisation du projet sur la carte lithologique simplifiée (source : brgm.fr)



Photo 5 : Vue sur la vallée de la Béronne depuis le hameau des vallées (© agence couasnon)

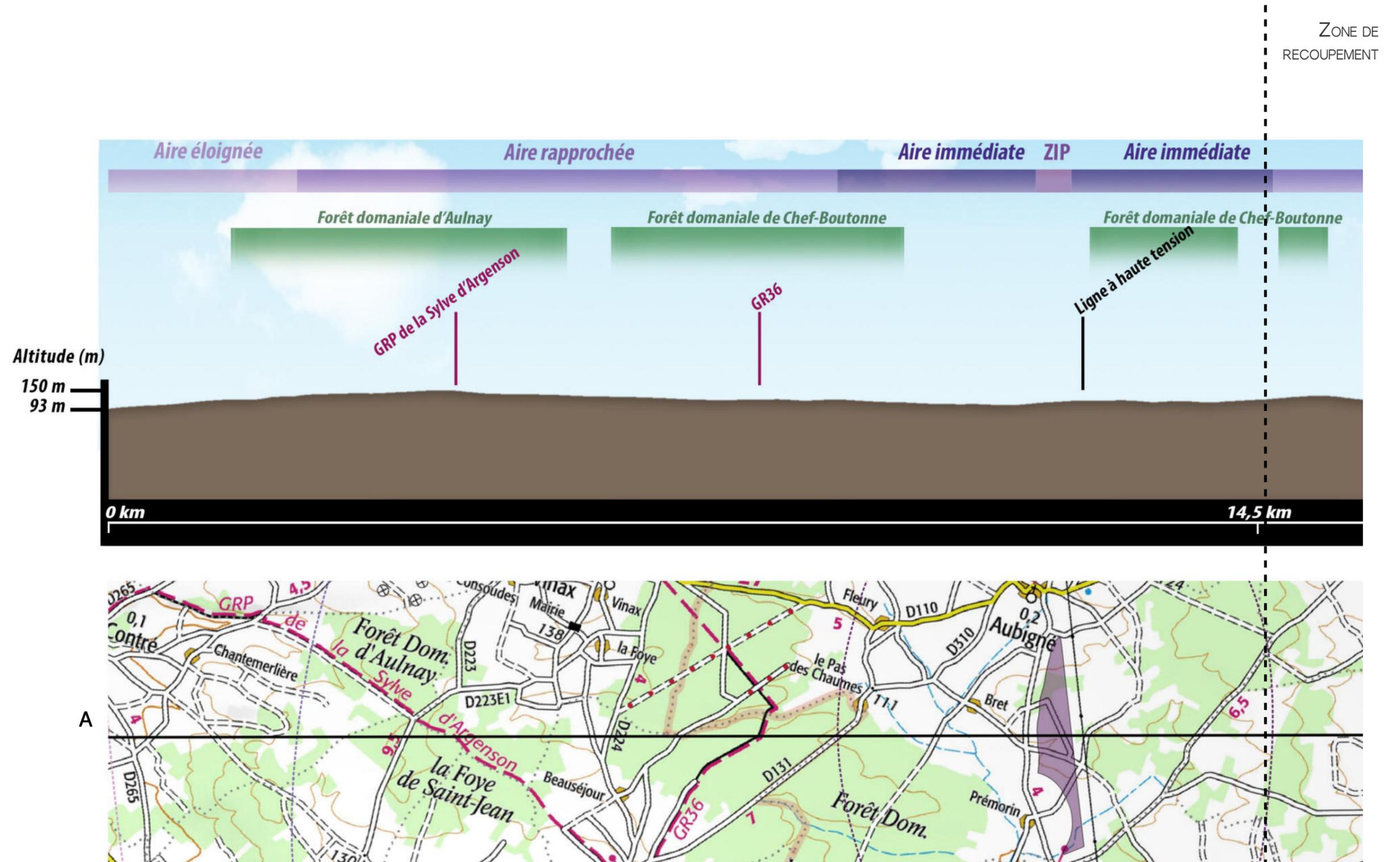


Photo 6 : Les boisements occupent une part importante du territoire de l'aire éloignée avec notamment la forêt domaniale d'Aulnay à l'ouest (© agence couasnon)



Photo 7 : Vue sur la Boutonne depuis le hameau Pautrot (© agence couasnon)

■ COUPE PAYSAGÈRE AA'



Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

ZONE DE
RECOUPEMENT

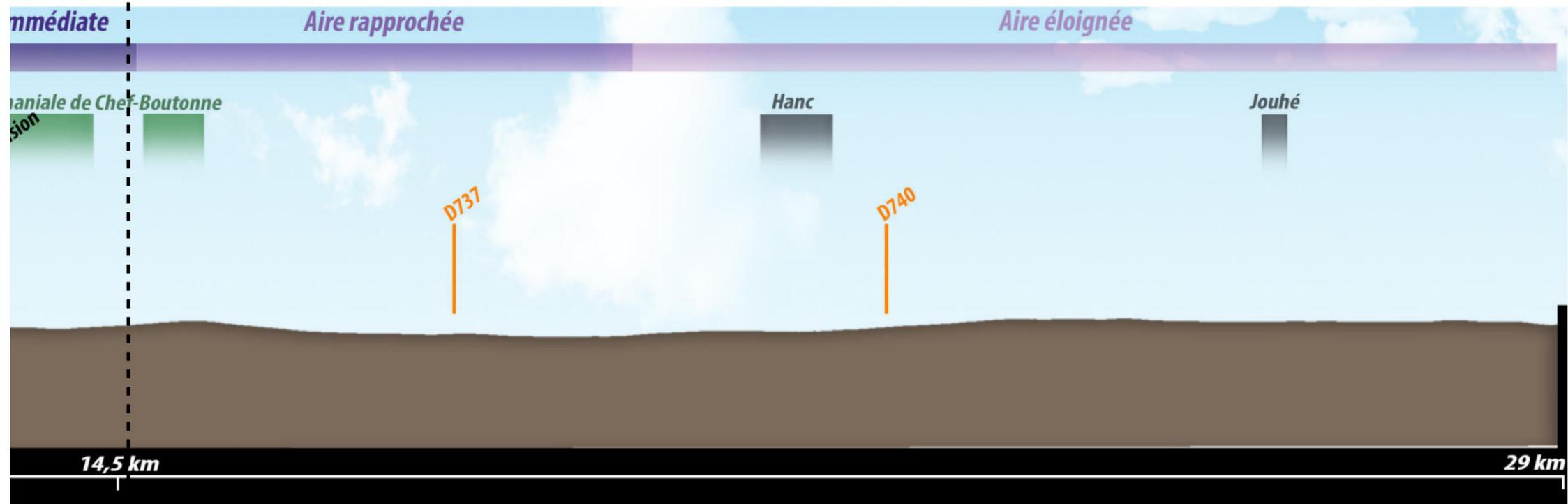
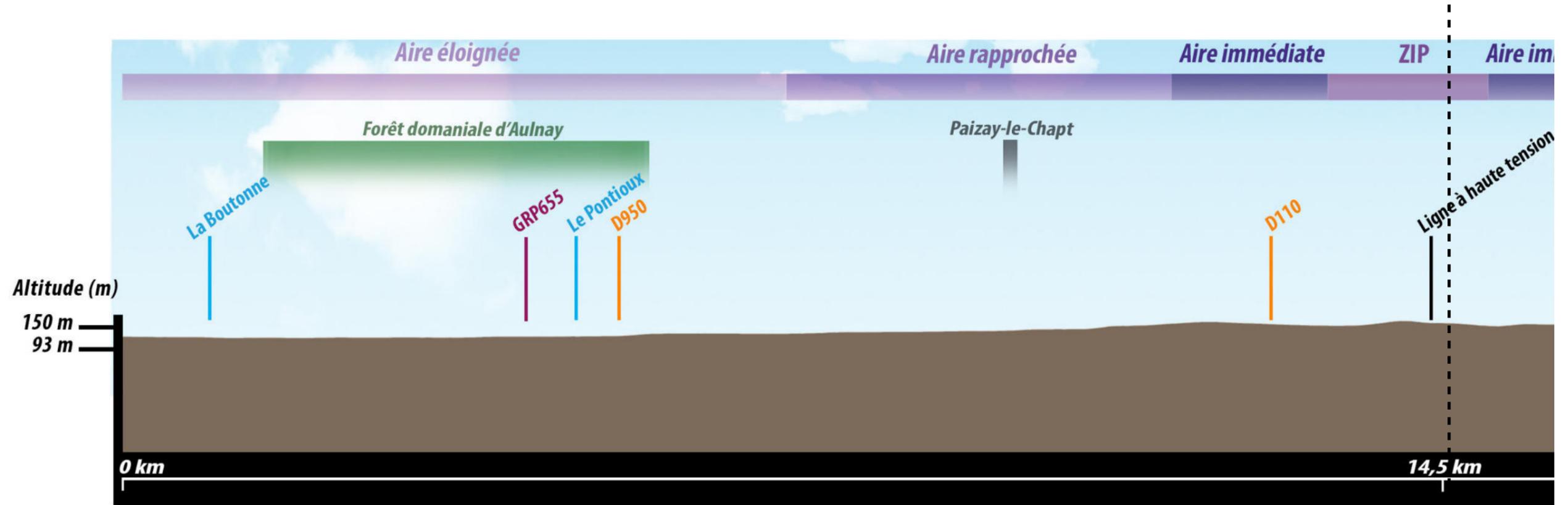


Figure 14 : Coupe paysagère A-A'

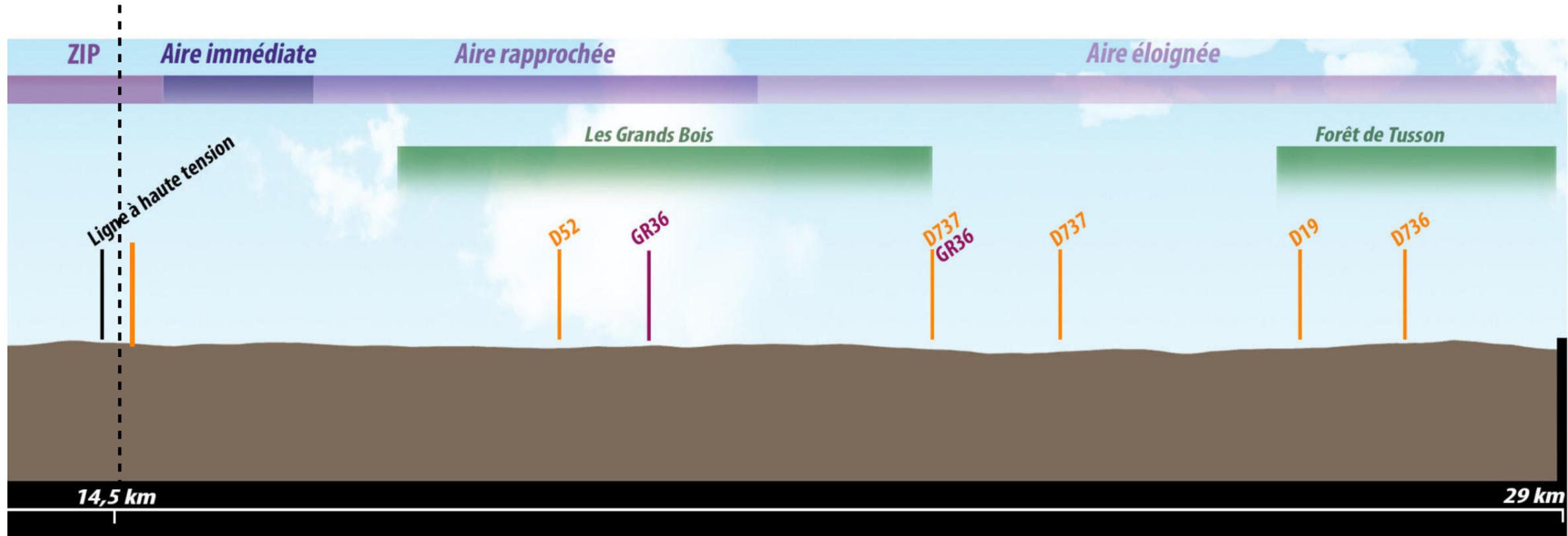
■ COUPE PAYSAGÈRE BB'

ZONE DE
RECOUPEMENT



Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

ZONE DE
RECOUPEMENT



B'

Figure 15 : Coupe paysagère B-B'

FIGURE 16 : CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

PROJET ÉOLIEN
D'AUBIGNÉ

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Plaine de Niort
- Ruffécois
- Terres rouges
- Vallée de la Boutonne et ses affluents
- Bande bocagère de la plaine de Niort
- Marche boisée
- Plaine du nord de la Saintonge
- Plaine haute d'Angoumois
- Val d'Angoumois

Les vallées de la Boutonne et ses affluents

La bande bocagère de la plaine de Niort

Les terres rouges

La plaine de Niort

Le Ruffécois

La marche boisée

La plaine du Nord de la Saintonge

Le val d'Angoumois

La plaine haute d'Angoumois



1.2. LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'aire d'étude s'inscrit sur les départements des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime. Elle se déploie sur plusieurs unités paysagères présentées sur la carte précédente, à savoir :

- La plaine de Niort
- La bande bocagère de la plaine de Niort
- Le Ruffécois
- La marche boisée
- Le val d'Angoumois
- Les vallées de la Boutonne et ses affluents
- La plaine du Nord de la Saintonge
- La plaine haute d'Angoumois
- Les terres rouges

Le projet éolien d'Aubigné s'inscrit sur la marche boisée, au sud de la plaine de Niort.

Les unités paysagères présentant des caractéristiques paysagères similaires sont traitées ensemble dans la même partie. C'est le cas pour la plaine de Niort et sa bande bocagère et pour la plaine du nord de la Saintonge et la plaine haute d'Angoumois.

Afin de comprendre, notamment, l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chacune des unités paysagères. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain et d'une synthèse sur la sensibilité de l'unité paysagère vis-à-vis de l'éolien.

■ LA PLAINE DE NIORT ET SA BANDE BOCAGÈRE

« Il s'agit d'une ancienne écharpe bocagère, qui s'étire sur une trentaine de kilomètres au sein de la plaine de Niort. Du fait de sa faible largeur, elle forme plutôt un événement de la plaine qu'un secteur en soi, et intervient surtout pour recouper de frondaisons l'horizon dégagé de l'openfield. Les restes de bocage contrastent avec la plaine par le réseau de haies, mais aussi par la répartition du bâti. Aux villages fortement regroupés de la plaine s'oppose la dispersion des établissements humains du bocage : fermes, hameaux, châteaux et manoirs isolés. L'ancienneté d'un parcellaire fixé par les haies a créé un réseau dense de petites routes et d'innombrables chemins. Cependant, ce petit secteur bocager, cerné par la plaine, tend sensiblement à disparaître ces dernières années, sous la pression forte d'une agriculture intensive toujours à la recherche de nouveaux territoires à investir... »¹

¹ Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

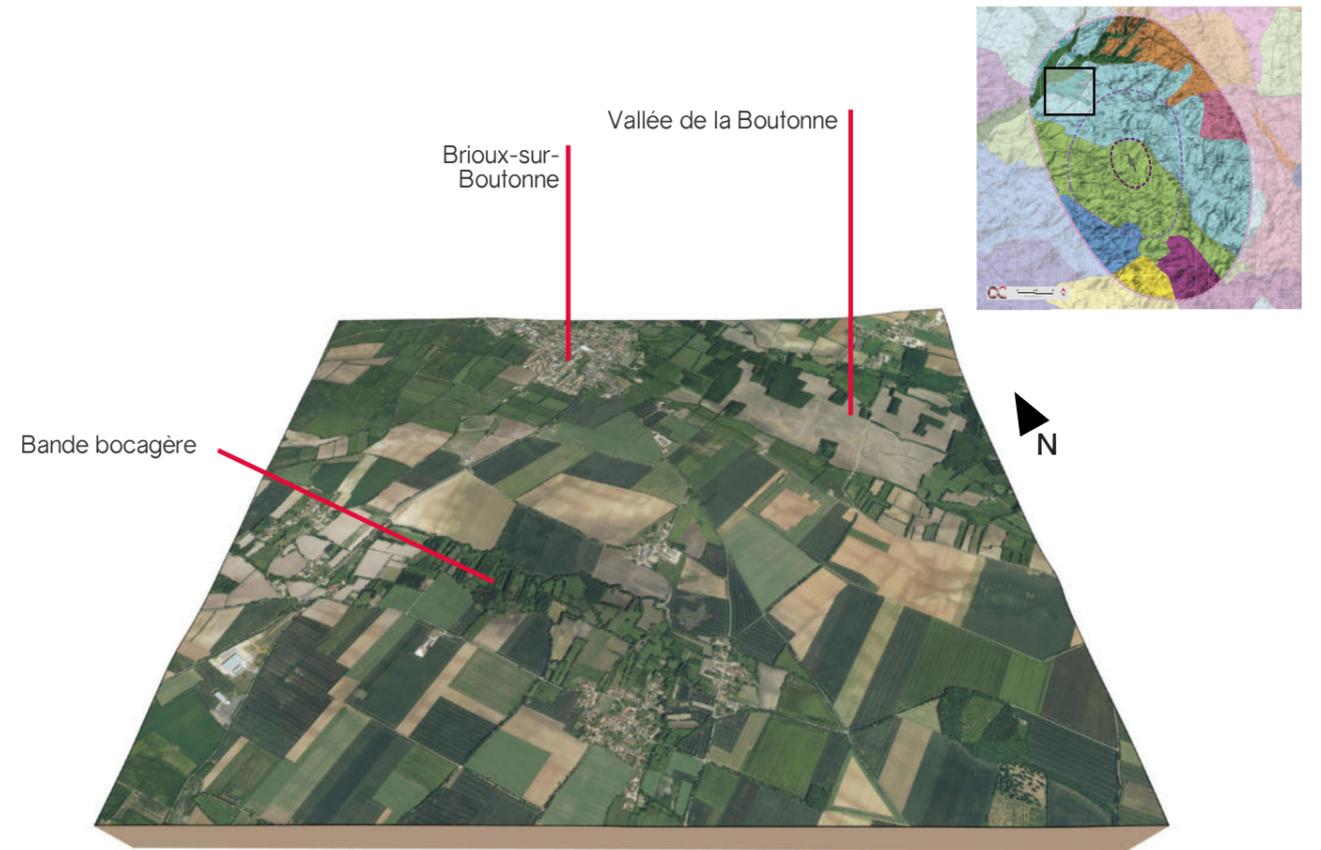


Figure 17 : Bloc diagramme de la plaine de Niort

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE



Photo 9 : La plaine de Niort est couverte de larges parcelles agricoles dans un relief légèrement ondulé (© agence couasnon)

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Topographie peu marquée
- Des perception ouvertes
- Un maillage bocager résiduel

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues ouvertes, parfois limitées par les haies en secteur bocager.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

L'ouverture visuelle et les faibles amplitudes topographiques sont favorables à l'implantation d'éoliennes. Malgré la proximité avec le VIP, la sensibilité varie en fonction des ondulations du relief et de l'étendue importante de l'unité paysagère. Elle est ainsi qualifiée de faible à l'échelle de l'unité paysagère.



Photo 8 : Vue panoramique sur le hameau de la Grange du Bois, en lisière de la bande bocagère (© agence couasnon)

■ LE RUFFECOIS

« Le paysage agricole semble se greffer sur le linéaire des petites routes serpentine qui traversent tantôt prés et haies épaisses, tantôt forêts de châtaigniers (RD 28, vers le Grand Ruffec). C'est un paysage ondulant, doux, serein, comme les nombreux troupeaux de vaches ou de moutons que l'on y croise ; les Montbéliardes ont remplacé les Limousines des Terres Froides. Au loin, les grandes fermes allongées, de plein pied, arborées (ferme dominant l'Argent à Champagne-mouton). D'intimes événements isolés ponctuent les paysages. Ils donnent l'échelle du temps et de l'espace... »¹

¹ **Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes**, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Relief légèrement ondulé
- Large parcelle agricole

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues principalement ouvertes et ponctuellement fermées par l'ondulation du relief et la trame boisée et bocagère.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET

Cette partie du Ruffécois n'est pas représentative des paysages de ce territoire. Par ailleurs, l'éloignement atténue la sensibilité de l'unité paysagère.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

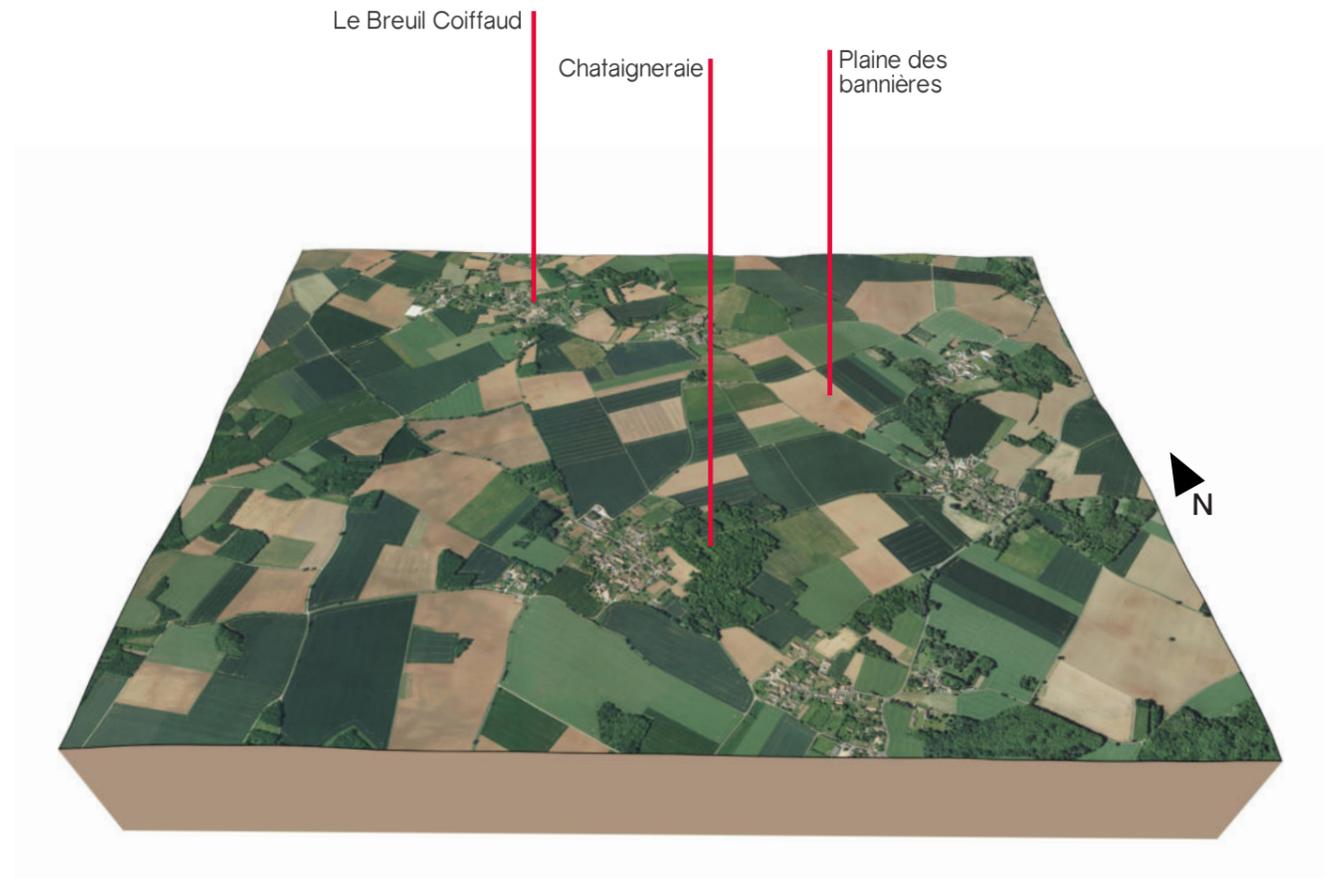
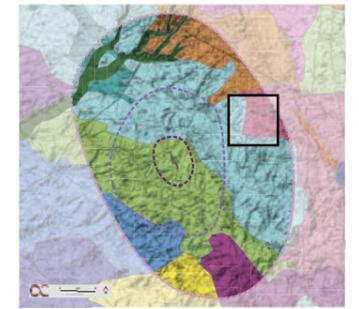


Figure 18 : Bloc diagramme du Ruffécois



Photo 10 : Les grandes parcelles cultivées sont interrompues par la silhouette du bourg du Breuil Coiffaud (@ agence couasnon)

■ LA MARCHE BOISÉE

« Les forêts de la «marche boisée» animent l'étendue des plaines agricoles et offrent des «scènes» multiples et plaisantes en lisières. La richesse floristique due à la rencontre des végétaux du nord et du sud vient renforcer ces intérêts, ainsi que la présence réelle et plus ou moins mythique des animaux sauvages. Le pays du karst amène une diversité d'ambiances (forêt, lisières, vallonnements boisés, vallées) et d'horizons. Les phénomènes géologiques liés à la nature karstique du terrain et la dimension légendaire donnée à ce secteur, en multiplient les intérêts paysagers. Mais le pays du karst souffre d'un certain décalage entre la réalité sensible de certains lieux et l'attendu dont les a chargé leur légende : il en est ainsi notamment de la forêt de la Braconnerie à l'ambiance forestière fortement dégradée, et des sources de la Touvre dont l'aménagement des abords ne renforce pas la mise en scène poétique... »¹

¹ Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Topographie peu marquée
- Une trame boisée dense

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Alternance de vues fermées par les boisements, et ouvertes en zone agricole.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Les boisements limitent les perceptions vers le VIP. Seules quelques rares percées visuelles en lisière sont possibles. D'autres perceptions plus ouvertes sont présentes depuis les grandes parcelles encadrées par les boisements. Néanmoins, du fait du positionnement de la ZIP au sein de cette unité paysagère, il y a un risque de modification des rapports d'échelle (effet de miniaturisation des masses boisées par exemple) et la sensibilité est qualifiée de modérée.

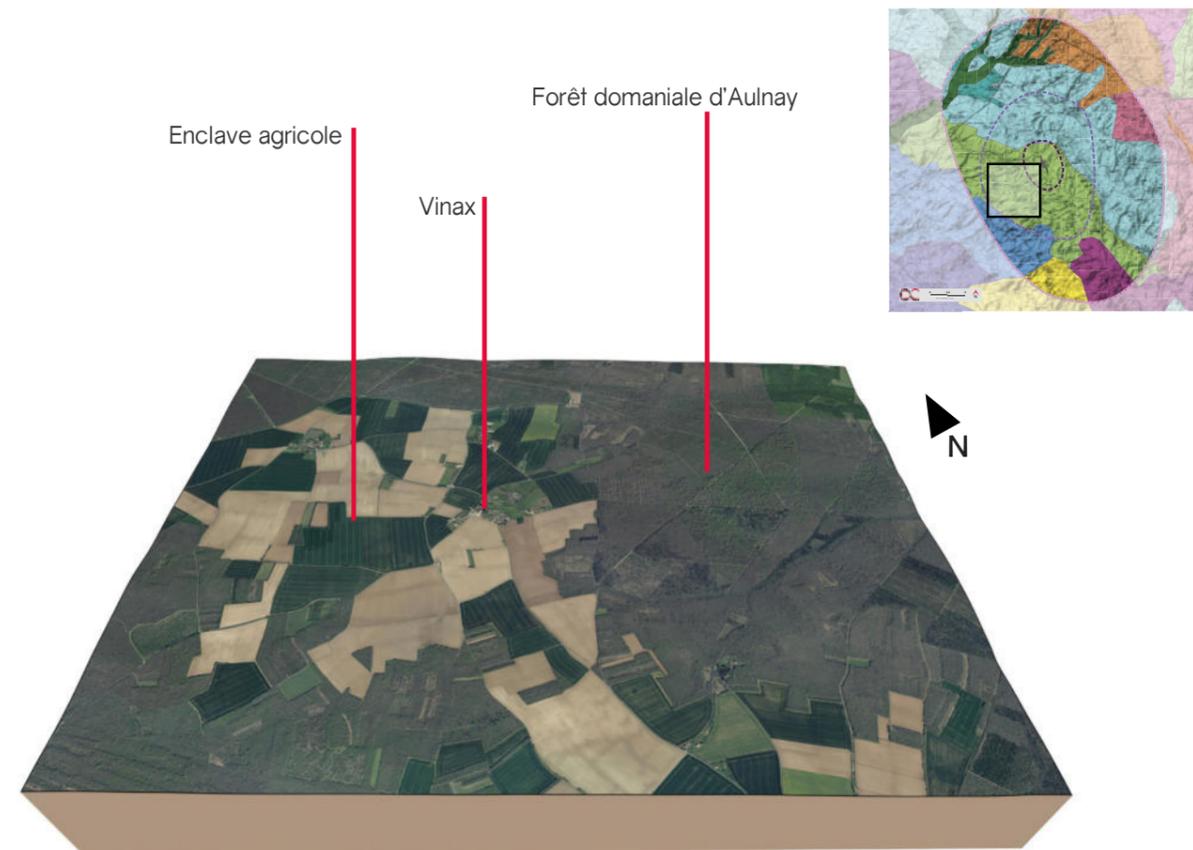


Figure 19 : Bloc diagramme de la marche boisée

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉ



Photo 12 : Les boisements sont perceptibles en arrière-plan depuis les parcelles agricoles au sud des Consoudes (© agence couasnon)



Photo 11 : Vue panoramique depuis la RD 115 dans la forêt domaniale d'Aulnay (© agence couasnon)

■ LE VAL D'ANGOUMOIS

« De larges espaces de transition abrités des crues entre le lit du fleuve et les coteaux ont permis l'installation de bourgs en relation proche avec le fleuve. L'ampleur de la vallée d'une crête à l'autre, et les niveaux intermédiaires cultivés, permettent un recul suffisant de la végétation du fond de vallée pour offrir de larges points de vue. Il faut noter encore l'aspect spectaculaire des crues du fleuve, et ces paysages éphémères qu'elles font naître, donnant tout leur sens à ces grands espaces de «prées» vides d'installation humaine : elles sont le domaine du fleuve, auquel ses débordements donnent une réalité tangible, transformant le fond de vallée en une ample nappe d'eau dont seuls émergent les peupliers... »¹

¹ Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Vue ouverte
- Ripisylve concentrée en fond de vallée
- Habitat à proximité des cours d'eau

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Alternance de vues ouvertes ou fermées selon la topographie et la végétation éparse.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET

L'éloignement et la position géographique de cette portion d'unité paysagère limite la sensibilité vis-à-vis du projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

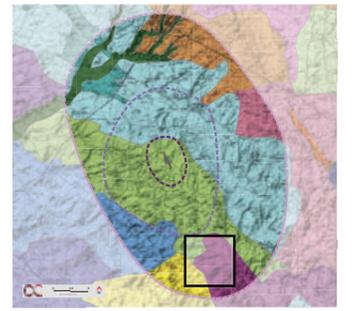


Figure 20 : Bloc diagramme du val d'Angoumois



Photo 13 : Les vastes parcelles cultivées depuis la RD 120 au sud est de Aigre (© agence couasnon)



Photo 14 : Petite vallée de la citerne depuis la RD 739 (© agence couasnon)

■ LA VALLÉE DE LA BOUTONNE ET SES AFFLUENTS

« Le lit de la Boutonne est plat, comme posé sur le socle des plaines ouvertes qu'il traverse. Il se distingue souvent par l'imposant volume des peupleraies. Sa présence est moins marquée quand les cultures s'étendent jusqu'à la rivière. En amont, ses affluents creusent leurs vallées dans le socle du plateau mellois, laissant voir le maillage bocager sur leurs coteaux, et offrant des sites d'implantation singuliers aux villes comme Melle ou Celles. Ces centres anciens ont composé avec les éléments naturels des formes très typiques, autour desquelles les villes ont progressé, posant parfois des difficultés de lecture entre le tissu urbain actuel et les structures naturelles. Les boisements de ces vallées (peupliers, ripisylves) camoufle souvent les falaises ou l'horizon, phénomène accentué par le faible dénivelé entre les fonds de vallée et les coteaux, ne correspondant bien souvent qu'à la hauteur d'un arbre... »¹

¹ Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

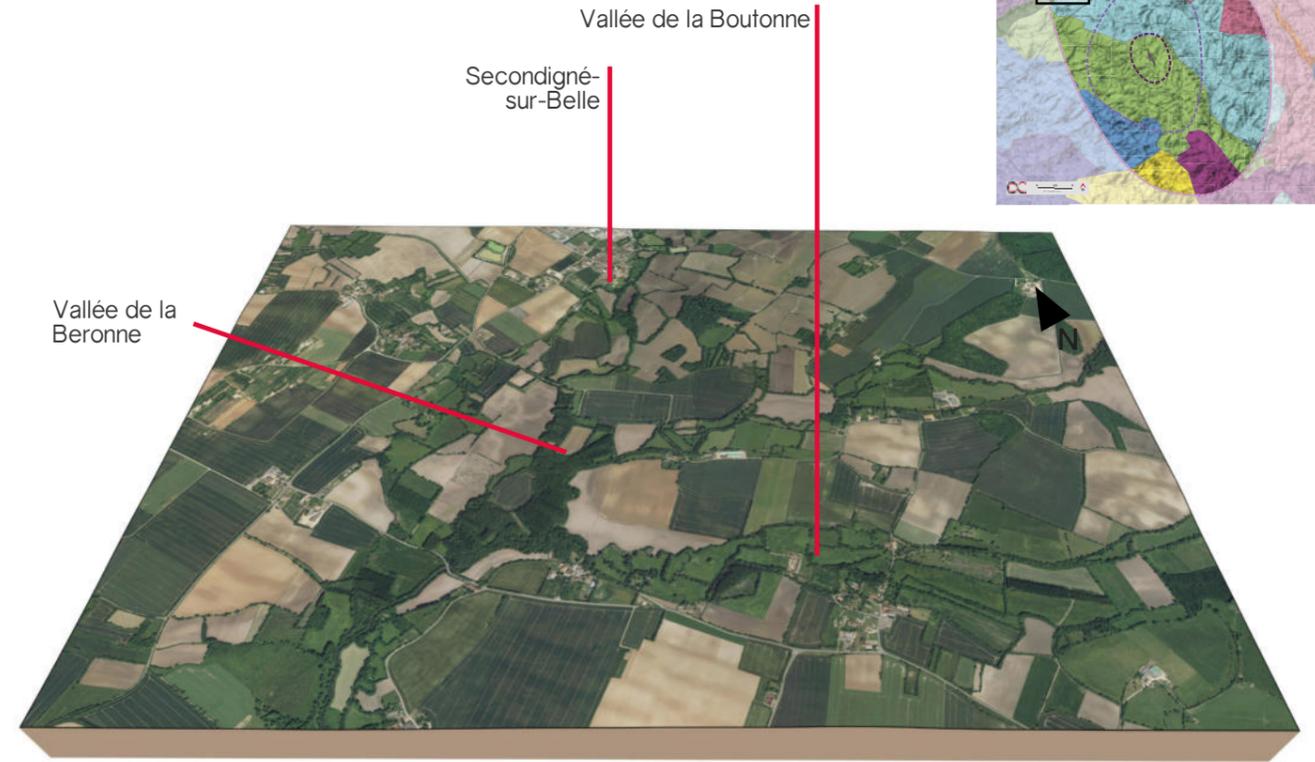
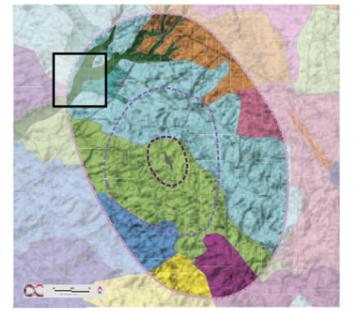


Figure 21 : Bloc diagramme de la vallée de la Boutonne et ses affluents

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



Photo 16 : Ripisylve de la vallée de la Béronne, affluent de la rivière de la Boutonne (© agence couasnon)

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Paysages de vallées sinueuses
- Versants bocagers
- Une trame hydrographique dense

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues fermées, limitées par le relief et par la trame bocagère.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

La physionomie typique de ces paysages de vallées limitent l'ouverture visuelle. De plus, la prégnance du VIP est limitée par l'éloignement de l'unité paysagère. La sensibilité est qualifiée de très faible.



Photo 15 : Vue sur la vallée de la Boutonne depuis Brioux-sur-Boutonne (© agence couasnon)

■ LA PLAINE DU NORD DE LA SAINTONGE ET LA PLAINE HAUTE D'ANGOUMOIS

LA PLAINE DU NORD DE LA SAINTONGE

« Plane par définition, cette plaine offre des espaces vastes et simples. La culture généralisée du sol offre des paysages presque sans obstacle, où l'œil vole sur les étendues immenses et ne rencontre que le ciel. Le moindre objet se remarque au loin : clocher, silo, château d'eau, pylône, alignement d'arbres. Les cultures, par leurs matières et leurs couleurs qui se succèdent selon la saison, rythment le temps et l'espace. C'est l'occasion d'apprécier la géométrie des parcelles, l'immensité du ciel, le jaune intense des colzas, l'effet du vent sur les barbes des céréales, le vol des oiseaux... Certaines particularités animent ce secteur comme la pierre blanche de l'architecture, la présence de quelques lambeaux de haies en limite de parcelles et des routes, et surtout la qualité de la lumière influencée par la proximité de l'océan... »

LA PLAINE HAUTE D'ANGOUMOIS

La plaine haute d'Angoumois est un long plateau vallonné, modelé dans une série d'ondulations amples orientées nord-ouest / sud-est. Cette dynamique du relief inclut cette plaine au cœur des paysages régionaux et permet de belles relations visuelles avec les secteurs voisins. Vers l'est, depuis le haut de la cuesta calcaire, elle domine la vallée de la Charente, avec le Pays du Karst en arrière-plan. Vers l'ouest, elle offre de beaux points de vue sur le Pays-Bas. La pointe sud du secteur jouxte l'agglomération d'Angoulême, ce qui n'est pas sans incidence sur l'évolution de ses paysages. Deux vallées entaillent le plateau, dont celle très resserrée de la Nouère, qui se jette dans la Charente au Sud... »¹

¹ Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Dominante agricole type openfield
- Ondulations légères mais amples du relief
- Vaste parcellaire agricole

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues principalement ouvertes et ponctuellement contrastées par l'ondulation du relief et le bocage résiduel

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET

La localisation des plaines et la disposition du relief limitent fortement la sensibilité vis-à-vis du projet qui est ainsi évaluée comme très faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

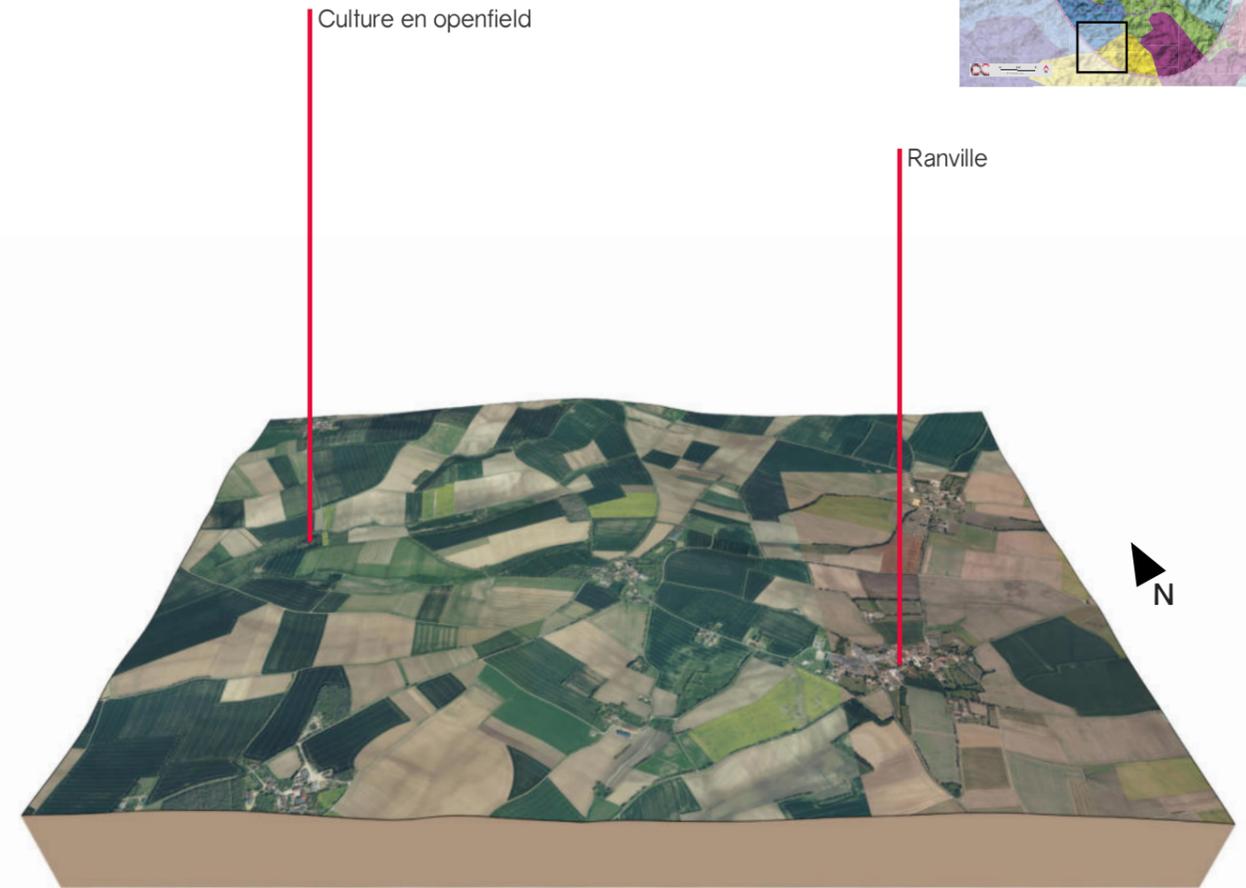
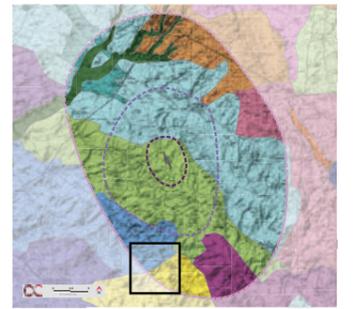


Figure 22 : Bloc diagramme de la plaine du nord de la Saintonge et la plaine haute d'Angoumois



Photo 17 : Vue ouverte sur la plaine de la Saintonge depuis l'est du bourg de Verdillé au sud de l'aire éloignée (© agence couasnon)

■ LES TERRES ROUGES

« Les reliefs, dans le sud de Melle, présentent des creusements plus intenses et plus denses qu'au nord, selon plusieurs petites vallées fort souriantes telles celles de la Béronne, de la Légère ou de la Somptueuse). Elles serpentent au sein de terres rouges argilo-calcaires du Jurassique et de terres de groie. Le châtaignier (on parle du «pays pèlebois» au nord) et le chêne dominant. Les arbres isolés bien souvent âgés, ne sont pas remplacés. Des massifs forestiers importants ponctuent le territoire (Saint-Sauvant, l'Hermitain...)... »¹

¹ Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charente avec le soutien de la région Poitou-Charente, du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Union européenne

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Nombreuses vallées
- Diversité de paysage

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Alternance de vues ouvertes et semi-ouvertes limitées par l'ondulation du relief et la trame boisée.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Peu représentatif de l'ensemble du territoire, l'unité des terres rouges présente sur l'aire d'étude offre des paysages ondulés marqués par la présence d'un bocage large. La sensibilité y est très faible, limitée par l'éloignement du projet et le relief vallonné.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

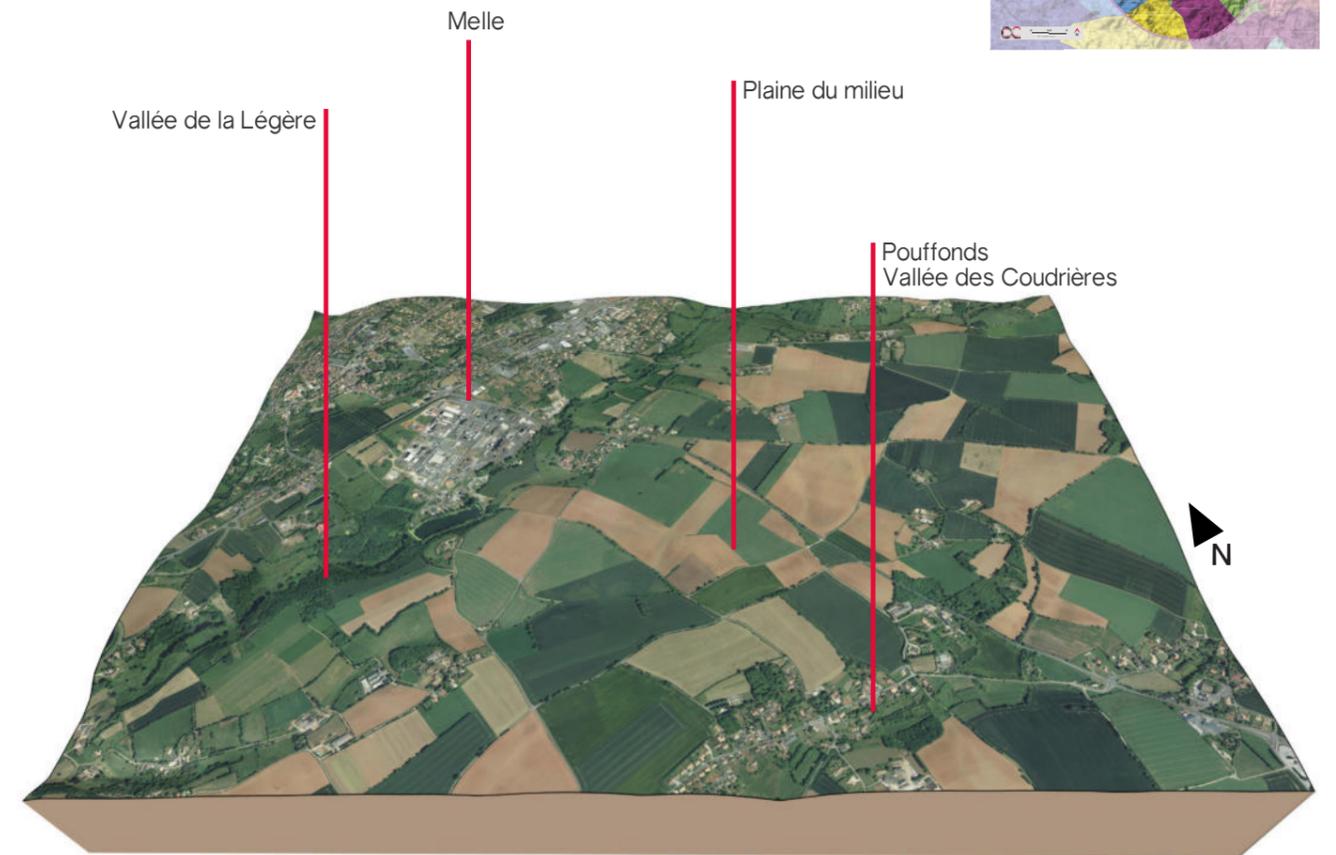
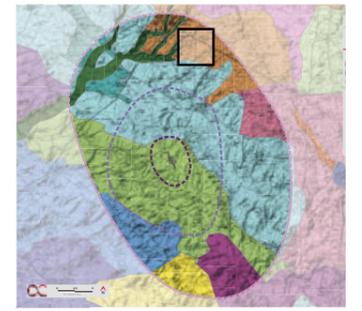


Figure 23 : Bloc diagramme des terres rouges



Photo 18 : Vue sur le hameau de Beau Soleil en direction de la ZIP ; le VIP est masqué par le relief depuis ce point (© agence couasnon)



Photo 19 : Depuis la vallée de la Marseillaise, au cœur du hameau du Vignolet (© agence couasnon)

1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

Le territoire du projet éolien se partage entre les unités paysagères de la plaine de Niort, le Ruffécois, les terres rouges, les vallées de la Boutonne et ses affluents, la bande bocagère de la plaine de Niort, la marche boisée, le val d'Angoumois, la plaine haute d'Angoumois et la plaine du Nord de la Saintonge. Des motifs paysagers variés se côtoient : vastes domaines forestiers, vallées ondoyantes, petites vallées sinueuses, plaine ouverte, bocage résiduel... Les unités paysagères présentent une sensibilité allant de très faible à modérée vis-à-vis du projet.

Des photomontages sont à prévoir pour juger de l'impact réel du projet. Notamment du rapport d'échelle entre le paysage et les éoliennes depuis les points de vue ouverts.

Unités paysagères	Sensibilité vis-à-vis du projet éolien
La plaine de Niort et sa bande bocagère	FAIBLE
Le Ruffécois	TRÈS FAIBLE
Les terres rouges	TRÈS FAIBLE
Les vallées de la Boutonne et ses affluents	TRÈS FAIBLE
La marche boisée	MODÉRÉE
Le Val d'Angoumois	TRÈS FAIBLE
La plaine du nord de la Saintonge et la plaine haute d'Angoumois	TRÈS FAIBLE

Figure 24 : Synthèse de la sensibilité des unités paysagères vis-à-vis du projet éolien

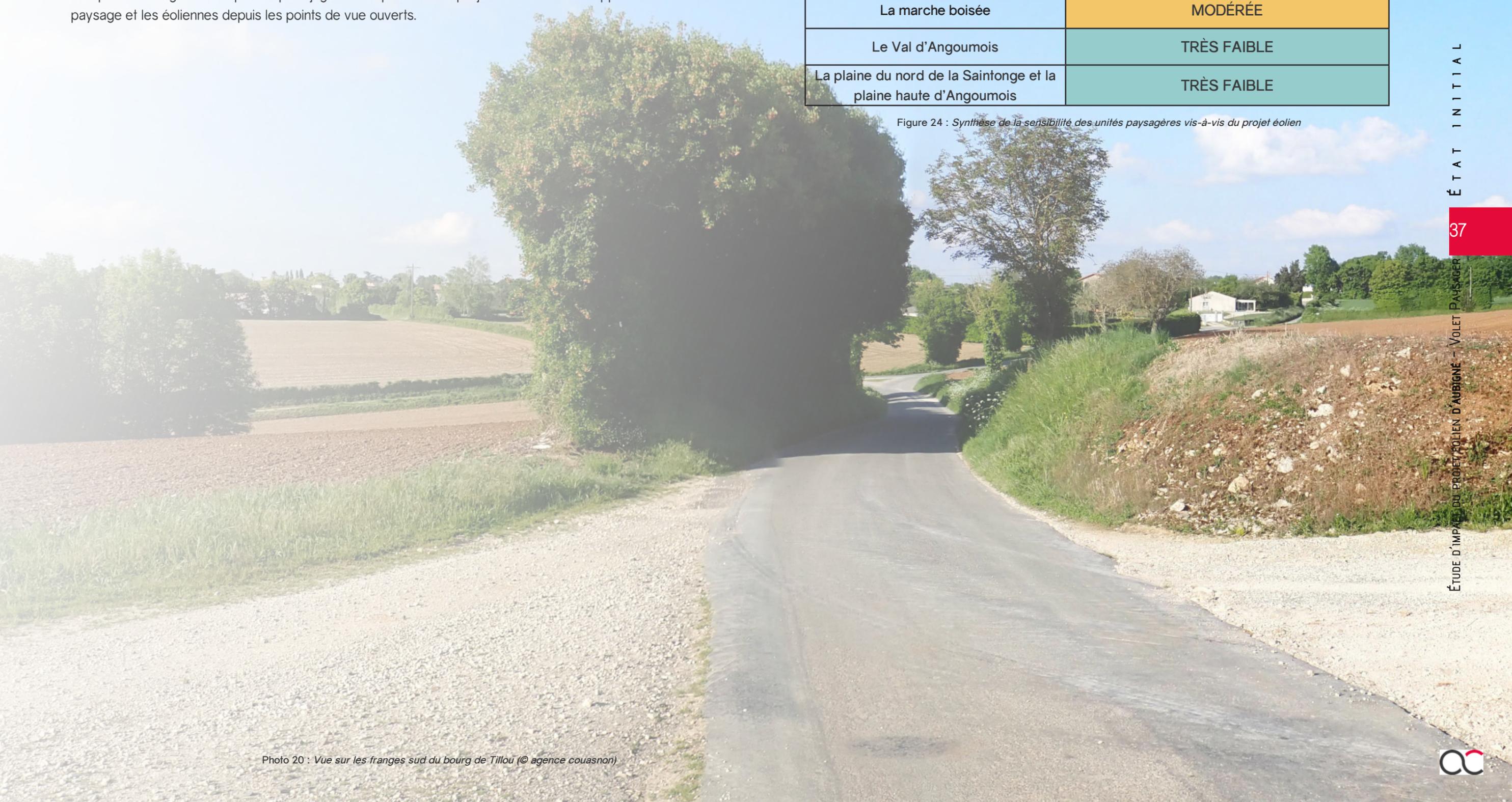


Photo 20 : Vue sur les franges sud du bourg de Tillou (© agence couasnon)